

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

P. DEPOID

Les frais de gestion des caisses primaires de sécurité sociale

Journal de la société statistique de Paris, tome 94 (1953), p. 216-217

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1953__94__216_0

© Société de statistique de Paris, 1953, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

**

Les frais de gestion des Caisses primaires de Sécurité sociale

De nombreuses recherches ont porté sur la relation entre les frais généraux d'une entreprise et son importance.

Une importante documentation publiée par la Fédération Nationale des Organismes de Sécurité sociale dans la *Revue de la Sécurité sociale* de janvier 1953 fournit, à cet égard, des indications fort intéressantes. On y trouve, en effet, pour chaque Caisse primaire centrale :

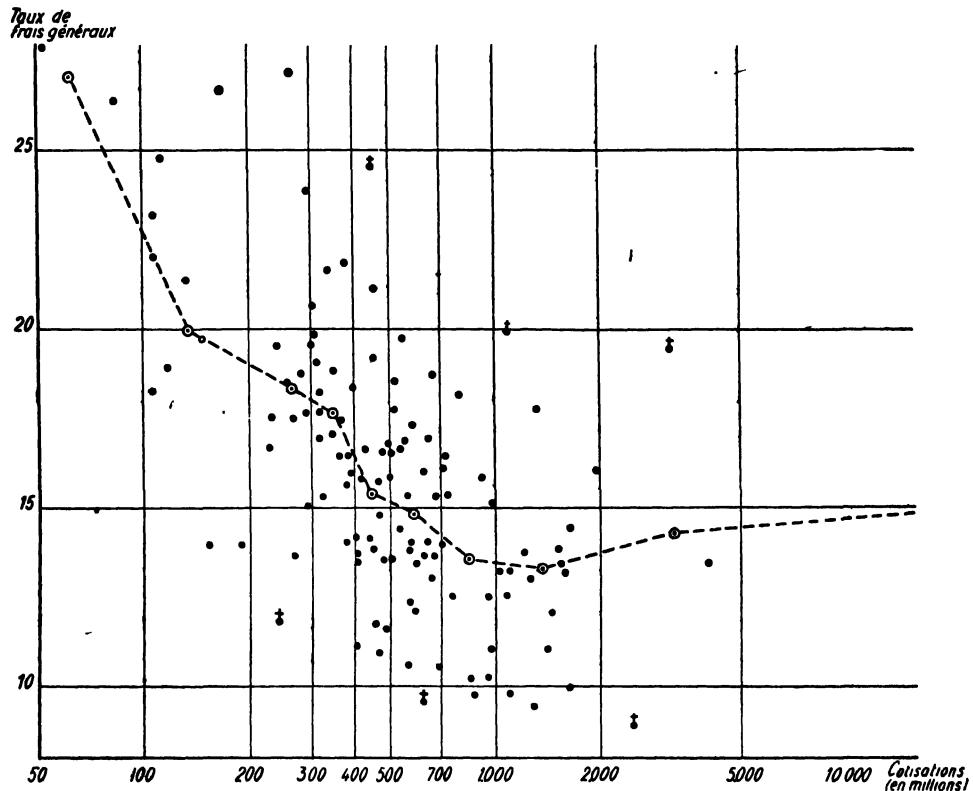
1° Le montant de la part des cotisations 1951 ventilée au profit de chaque Caisse;

2° Le montant des frais généraux exposés au cours de la même année;

3° Les effectifs du personnel administratif et médical au 30 septembre 1951.

Les Caisses réparties sur le territoire de la France Métropolitaine sont au nombre de 123, en laissant de côté la Caisse de la Batellerie ayant un caractère professionnel et non régional. Elles sont d'importance très variable, leurs cotisations variant de 52 millions (Mende) à 34.675 millions (Paris).

Nous avons calculé, pour chaque Caisse, le rapport des frais généraux au montant des cotisations lui revenant : sur le graphique ci-dessous où les abscisses



correspondent aux cotisations (échelle logarithmique) et les ordonnées aux taux de frais généraux, chaque Caisse est représentée par un point. Nous avons,

en outre, calculé des coefficients moyens en groupant les Caisses en dix catégories selon leur importance.

On constate que pour les Caisses petites et moyennes, le taux des frais généraux varie en raison inverse de l'importance de la Caisse : ce taux passe par un minimum (13,35 %), puis augmente légèrement; le minimum correspond à environ 1.300 millions de cotisations. Ce chiffre caractériserait donc, à l'époque considérée, la grandeur *optima* d'une Caisse, au point de vue du coût de gestion.

Si l'on considère le montant moyen des cotisations gérées par un employé dans chaque groupe, il varie en sens contraire, le maximum (4,3 millions) se plaçant au même endroit.

Le graphique fait apparaître une très grande diversité des taux de gestion entre Caisses. Ces écarts sont dus en partie à des raisons techniques, telles que inégalités dans l'importance de la gestion cotisations (pouvant être caractérisée par l'effectif moyen des entreprises assurées) ou de la gestion sinistres (pouvant être mesurée par le rapport des règlements aux cotisations). Mais le facteur essentiel paraît être le niveau d'organisation et le rendement du personnel : le taux de gestion varie en effet de façon très sensible d'une région à l'autre :

Région de Strasbourg : moyenne 11,7 %.
Région de Montpellier : moyenne 20,7 %.

COTISATIONS (en millions)	NOMBRE de caisses pri- maires	MONTANT des cotisations (en millions)	MONTANT des frais généraux (en millions)	EFFECTIF total (a)	MONTANT moyen des cotisations par caisse (en millions)	TAUX des frais généraux (en %)	MONTANT moyen des cotisations par employé (en millions)
Moins de 100	2	135,6	36,7	61,5	67,8	27,1	2,2
101 à 200	10	1.335	267	469,5	133,5	20,0	2,85
201 à 300	12	3.200	587	974	267	18,35	3,3
301 à 400	19	6.552	1.158	2.062,5	345	17,7	3,2
401 à 500	18	8.040	1.240	2.168	447	15,45	3,7
501 à 700	28	16.445	2.447	4.264	587	14,9	3,9
701 à 1.000	13	10.955	1.488	2.619,5	843	18,6	4,2
1.001 à 2.000	17	23.281	3.112	5.442,5	1.370	13,35 min.	4,3 max.
2.001 à 5.000	3	9.659	1.382	2.409	3.220	14,3	4,0
Plus de 5.000	1	34.675	5.299	9.238	34.675	15,3	3,8
TOTAL	123	114.278	17.017	29.708	929	14,9	3,85

(a) Les employés à temps partiel ont été comptés pour 1/2.

Au vu de ce graphique, les Caisses ayant les meilleures et moins bonnes gestions paraissent être, compte tenu de leur importance (points surmontés d'une croix) :

	GESTION ÉCONOMIQUE				GESTION ONÉREUSE		
	MONTANT des cotisations (en millions)	TAUX de gestion	COTISATIONS par employé (en millions)		MONTANT des cotisations (en millions)	TAUX de gestion	COTISATIONS par employé (en millions)
Lille	2.452	9,0 %	5,9	Marseille	3.169	19,5 %	3,5
Montbéliard	627	9,7 %	5,4	Toulouse	1.091	20,0 %	2,7
Laval	244	11,9 %	5,1	Brest	444	24,6 %	2,4